

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Relations internationales (UE) > Relations Europe-Asie (UE) > **Une petite tempête à Berlin – L’invitation d’un Chinois indépendant par (...)**

Une petite tempête à Berlin – L’invitation d’un Chinois indépendant par l’Union européenne

mercredi 19 septembre 2007, par [CAI Chongguo](#), [CSI](#), [FIDH](#) (Date de rédaction antérieure : 14 juin 2007).

Hier, il y a eu la négociation commerciale entre l’Union Européenne et la Chine. Cela m’a fait penser un événement important.

Les 10-11 mai, pour la première fois, Union Européenne m’a invité, en tant que le représentant de China Labour Bulletin, à participer la Séminaire d’Experts sur les Droits de l’Homme Union européenne - Chine à Berlin, dans le cadre du dialogue entre Union Européenne et le gouvernement chinois. Le représentant du gouvernement chinois a protesté surtout ma présence et s’est retiré, la séminaire a été annulée.

Le mois d’avril, le gouvernement chinois a été déjà bien informé ma présence ainsi celle du représentante de Human Right in China. Il a protesté. Avec l’accord unanime des gouvernement de 24 pays du membre, la commission de UE avait maintenu cette invitation exceptionnelle. La Chine a quand même envoyé sa délégation à Berlin le 9 mai. Le soir, dans la réception, nous avons bu, discuté ensemble, les européens, les professeurs et les chercheurs chinois et les représentants de ONG. Le lendemain matin, après petit déjeuner, chacun a gagné sa place, mais le séminaire ne pouvait pas démarrer : la délégation chinoise attendait l’autorisation de Pékin. Vers 13h, le représentant chinois officiel a exigé à nous expulser.

J’avais pris les billets d’avion le 8 mai pour arriver à Berlin le 9 mai. C’est-à-dire, j’avais attendu jusqu’au dernier moment. Mais le gouvernement chinois a déclaré son ultimatum quand tout le monde était déjà là. La commission de UE a refusé poliment et fermement l’exigence de Chine.

J’apprécie l’invitation de UE. C’est un geste à la fois fort, réaliste et dans les intérêts de Chine. Elle aurait pu donner le vrai sens au dialogue Chino-Européen sur les droits de l’homme qui était dans un impasse depuis longtemps. Inviter d’abord le gouvernement chinois à dialoguer avec les Chinois et les association chinoises indépendantes basées à Hong Kong, à Taiwan, ou dans un pays étranger, dans le cadre discret (pour cela je n’en ai pas dit un mot au journaliste, n’avais même pas en parlé dans mon blog plu tôt), le gouvernement chinois pourrait ainsi commencer à apprendre la culture et habitude de dialogue sociale et les pratiquer ensuite en Chine. Cela pourrait faire le gouvernement chinois sortir doucement de sa logique : vous critiquez la politique du gouvernement, vous êtes donc « anti-Chine ». Cette logique aujourd’hui engendre de répression, et de exacerber les conflits sociaux dans la situation sociale explosive.

J’ai constaté, avec un grand étonnement, que avant ma présence, il y avait aucun Chinois indépendant à assister au dialogue des experts, même les spécialistes européens de Chine étaient rares. Puis ce que, dans ces séminaires qui sont liés directement le dialogue politique, c’étaient les spécialistes juridique ou de droits de travaille de chaque pays qui ne parlaient que de la situation et les institutions de leur propre pays, à part de Chinois officiels, personne ne peut parler ou presque de la Chine !

A mon avis, ce genre de dialogue ne sert pas grande chose pour la Chine aujourd'hui, parce que depuis plus de vingt ans, presque tous les hauts fonctionnaires, les professeurs, les chercheurs qui ont plus ou moins de poids, ont déjà visité à nombreux fois les pays occidentaux, beaucoup des ouvrages importants en anglais et en français sur la vie politique, économique et sociale sont traduits et publiés légalement en Chine. Ces Chinois officiels, sélectionnés vigoureusement connaissent assez bien l'Europe. Ils ne respectent pas les droits de l'homme et les droits de travail, c'est ne pas parce qu'ils ne savent pas ces droits, c'est parce qu'ils ne peuvent pas, ne veulent pas les respecter ! Il n'est pas question plus de problèmes de connaissance comme des années 70, il s'agit le problème politique !

J'ai rendu compte également que, dans ces séminaires, la présence de Chinois officiels était en grand nombre, plus moitié. Tandis que les européens, chaque pays de membre de UE a un ou deux leur représentant qui connaît souvent peu de la Chine. Le résultat, la séminaire de dialogue des droits de l'homme entre UE et Chine devenait une occasion idéale pour la propagande du gouvernement chinois. J'ai discuté avec plusieurs experts européens qui avaient participé ces séminaires souvent, ils sont plutôt impressionnés par « les progrès » en Chine et ma présence apparemment leur gênait. Ils n'étaient pas très contents et avaient visiblement peur de confrontation. Pour eux, la politique n'est pas intéressante, l'importance, c'est discuter avec les Chinois officiels amicalement et calmement !

Cette année, le thème principal du dialogue était les droits de travail. J'avais passé deux semaines pour préparer mon discours sur les conditions d'application de ceux-ci car les médias pointent sur "les progrès" dans les textes des lois de travail en Chine, actuellement sur "le nouveau projet de lois de contrat de travail" notamment. Pourtant, en Chine, les lois sont déjà très protectrices pour les travailleurs mais personne ne les respecte. J'ai bien discuté avec certains universitaires chinois dont je connais quelques uns depuis longtemps. Un parmi eux a presque crié que "nous ne sommes que universitaires pourquoi nous devons nous retirer ?" lorsqu'ils avaient été informés de la décision de leur gouvernement.

J'espère que l'Union Européenne ne reculera pas.

C'est la déclaration de CSI et FIDH :

Dialogue droits humains : la Chine claque la porte au nez de l'UE

La Confédération syndicale internationale (CSI) et la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) condamnent la décision de la Chine de se retirer du « Séminaire d'Experts sur les Droits de l'Homme Union européenne - Chine » qui devait se tenir à Berlin la semaine passée (10 et 11 mai).

Le Directeur-adjoint du Département des Organisations internationales du Ministère chinois des Affaires étrangères, le D^r. Shen Yongxiang, a ordonné jeudi dernier à la délégation chinoise au grand complet de quitter la salle où la réunion était sur le point de démarrer, pour protester contre le refus de la Présidence allemande de l'UE d'exclure deux organisations de la société civile invitées à participer en tant qu'experts. La réunion devait produire des recommandations concernant les droits des travailleurs et le droit à un procès équitable, destinées au Dialogue officiel UE-Chine sur les Droits humains, dont l'ouverture est prévue ce mardi 16 mai dans la capitale allemande.

Le Séminaire d'Experts, qui devait rassembler de hauts fonctionnaires, des universitaires et des experts indépendants des droits de l'homme de Chine, de l'UE et de ses Etats-Membres, n'a pu avoir lieu en raison de la décision chinoise. La CSI et la FIDH, également conviées à Berlin, affirment leur satisfaction et leur soutien résolu à la position ferme défendue par la Présidence, la Commission et le Conseil de l'Union européenne. En maintenant son invitation à deux ONG de droits de l'homme et de droits syndicaux, l'UE a démontré que la liberté d'expression des défenseurs des droits humains n'est pas négociable et que de céder au chantage chinois n'était pas une solution acceptable. L'attitude de la Chine bat en brèche un principe fondamental des dialogues de l'UE sur les droits humains, à savoir la preuve qu'est tenu d'apporter le pays cible de son engagement à s'impliquer de manière positive dans le dialogue et d'améliorer sa situation en matière de droits humains.

La CSI et la FIDH considèrent à présent que la décision chinoise de claquer la porte du Séminaire la semaine passée doit entraîner une réévaluation en profondeur par l'UE et ses Etats-Membres de l'utilité de maintenir le Dialogue sur le Droits de l'Homme entre l'UE et la Chine.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Antoine Madelin, FIDH : +32.485.22.22.87 ou Janek Kuczkiewicz, CSI : +32.477.580.486

* Créée le 1^{er} novembre 2006, la CSI représente 168 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 304 organisations nationales de 153 pays et territoires.

P.-S.

* Sur le blog : <http://caichongguo.blog.lemonde.fr/page/3/>